



CRITÉRIUM DES ÉCOLES DE TIR

1^{ère} édition
Saison 2021 – 2022

Organisé par la Ligue Régionale de Tir de Lorraine en partenariat avec les Comités Départementaux de la Meurthe et Moselle (54), de la Meuse (55), de la Moselle (57) et des Vosges (88).

[Règlement sportif du critérium](#)

La Ligue Régionale de Tir de Lorraine, en partenariat avec les Comités Départementaux de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges organise le critérium des Écoles de Tir.

OBJECTIFS ET ENJEUX :

Offrir aux jeunes une plus grande possibilité de faire des matches dans des conditions proches des championnats ;

- Améliorer la préparation aux compétitions ;
- Apprendre à gérer ses émotions en situation de match ;
- Détecter les compétiteurs qui seraient en mesure d'intégrer le collectif « Club Lorraine ».

La participation à ce critérium est exclusivement réservée aux tireurs des catégories des Écoles de Tir :

- Poussins Filles – PF
- Poussins Garçons – PG
- Benjamins Filles – BF
- Benjamins Garçons – BG
- Minimes Filles – MF
- Minimes Garçons – MG

Elle est de plus réservée aux titulaires d'une licence FFTir délivrée par un club lorrain.

DÉROULEMENT pour les différentes étapes dans chaque comité départemental :

Ce challenge consistera pour un tireur en École de Tir à participer aux trois rencontres dans son comité départemental tirés dans trois stands différents. En cas d'affluence importante et/ou d'un manque de poste de tir, la rencontre pourra se dérouler sur un week-end ou dans deux stands différents.

- Tirs en continu à partir de 9h00.
- Dernières entrées en match à 15h30.

La participation aux trois rencontres est imposée pour pouvoir participer à la grande finale. Les conditions de matchs suivront les règles ISSF en vigueur.

Afin de limiter les contraintes pour les accompagnants, il sera possible de tirer deux matches (dans la limite des places disponibles) sur un seul tour sauf si le match se déroule dans le club d'appartenance du tireur.

Si cet aménagement est insuffisant pour cumuler les trois résultats, les points du dernier match officiel sera comptabilisé à la place du tour manquant.

INSCRIPTION :

Les inscriptions se feront comme pour les championnats départementaux, par le biais d'une feuille d'inscription ou directement en ligne.

Le montant des engagements est de 15€ pour les trois rencontres. Le tour de la grande finale est inclus dans l'engagement.

Les équipes ne sont pas prévues dans cette compétition. Néanmoins, chaque Comité Départemental sera libre d'organiser un classement par équipes. Ce classement ne sera pas communiqué à la Ligue et ne servira pas pour la grande finale.

COMPTAGE DES POINTS :

- Pistolet au point entier ;
- Carabine au dixième.

CONTRÔLE :

Un contrôle des licences sera effectué lors du premier tir.

Le contrôle des armes et équipements est facultatif, mais fortement recommandé avant les championnats. Il y aura au minimum un arbitre présent lors de chaque compétition.

GESTION :

Chaque CODEP gèrera, à son niveau, l'organisation (plan de tir, stand, arbitres, cartons ...) des trois compétitions qui le concerne.

Les dates des rencontres sont incluses dans le calendrier des compétitions officielles.

La gestion sportive suivra les inscriptions, la compétition et la remontée des résultats à la Ligue.

DATES :

Pour préparer au mieux les compétiteurs, les dates retenues sont :

- Tour #1 : 5 et 6 mars 2022
- Tour #2 : 2 et 3 avril 2022
- Tour #3 : 21 et 22 mai 2022
- Grande Finale : 26 juin 2022

Pour ces trois premières rencontres, celles-ci sont placées :

- pour la première avant le championnat départemental des Écoles de Tir ;
- pour la deuxième avant le championnat régional ;
- pour la troisième avant le championnat de France.

Ce principe de fonctionnement est valable dans les quatre départements.

GRANDE FINALE – VOLMERANGE-LES-MINES :

La rencontre se déroulera à l'Eurostand de Volmerange-les-Mines après le championnat de France des Écoles de Tir (EDT).

Le but est de récompenser les compétiteurs pour leur persévérance avec une dernière rencontre amicale et conviviale.

La participation aux trois étapes du département d'appartenance pour le tireur est obligatoire pour pouvoir accéder cette grande finale.

Lors de cette finale, des cadeaux de bienvenue seront offerts à chaque participant présent. Un classement sera effectué avec remise de médailles et lots aux trois premiers.

Des ateliers de démonstration des différentes disciplines de la Fédération Française de Tir (FFTir) pratiquées en Lorraine seront organisés afin de faire découvrir et permettre de démontrer les différentes possibilités qu'offre notre pratique sportive.